

BILAN DE COMPETENCES

(RE) donner du sens à votre vie professionnelle.

Vous avez envie de changement.
Vous vous percevez en décalage avec votre environnement.
Vous avez besoin d'identifier de nouvelles perspectives.
Vous voulez retrouver de la sérénité dans votre travail.

« Je vous propose de faire le point sur vos compétences professionnelles, de prendre du recul et de consolider un projet professionnel clair, rassurant et stimulant pour



Rébecca Urbajtel

Tel : 06 83 21 75 52

Mel : rebecca.urbajtel@reb-u.fr

Numéro de déclaration d'activité (NDA) 44680287168

Certifié selon le Référentiel National Qualité Qualiopi

- Pour les actions de formation
- Pour les bilans de compétences

Certificat B00402 délivré par ICPF jusqu'au 25/08/2027

Mon approche et ma déontologie

Mon expérience d'accompagnement des transitions professionnelles, dans les secteurs privés et publics, me permettent une vision globale des postes et de leurs interactions dans les organisations. Dans le processus de bilan professionnel, je vous accompagne pour approfondir votre connaissance de vous-même, de vos besoins essentiels et de vos représentations limitantes pour stimuler vos ressources et votre capacité à vous mettre en mouvement.

J'adopte la posture décrite dans le code éthique de l'organisme de formation (**consentement, garantie de confidentialité et de discrétion notamment**).

Toute les offres sont sur www.reb-u.fr

Le bilan de compétences est finançable par les fonds de formation dont le CPF



Cette action de formation est évaluée **4,93/5** sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/RebU>

Votre envie de donner du sens à votre quotidien

Un bilan de compétences s'adresse à toute personne qui souhaite re-donner du sens à son quotidien professionnel. Un **entretien préalable exploratoire** permet de fixer le cadre et vos objectifs spécifiques qui sont formalisés par un **contrat de prestation** : la durée du bilan et son déroulement sont confirmés **en fonction de vos ambitions et de vos contraintes**.

Les objectifs de vos explorations personnelles

- Faire un bilan de vos aptitudes, compétences et appétences professionnelles.
- Prendre du recul sur vos expériences professionnelles passées.
- Identifier des clés pour mobiliser toutes vos ressources.
- Décrypter l'environnement pour identifier les points d'appui utiles à la réalisation de votre/vos projet/s.
- Relier vos envies à vos capacités d'agir.

Ces explorations permettront de construire vos grilles de lecture personnelles pour faciliter l'émergence d'un plan d'actions réaliste et réalisable qui répondra à vos attentes.

Les leviers de vos investigations prospectives

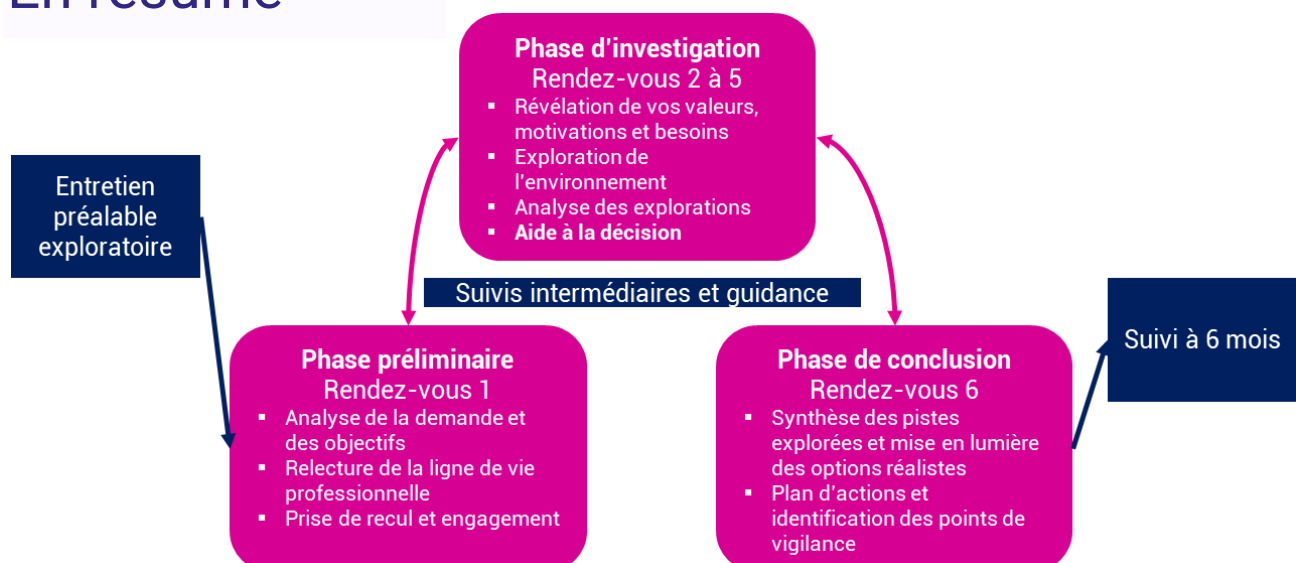
Après avoir clarifié votre demande et vos besoins, je vous propose différents outils et supports personnalisés afin de mettre en perspective vos aptitudes et vos motivations.

Des enquêtes et des recherches guidées vous permettront d'approfondir vos idées.

4 axes de travail pour prendre des décisions éclairées :

- Identification du/des métiers cible/s et des compétences transférables à votre projet ;
- Évaluation des besoins de formation quand votre projet le nécessite ;
- Soutien et guidance dans la phase de projection des actions à mettre en œuvre ;
- Développement de votre employabilité et sécurisation de votre parcours professionnel.

En résumé



L'organisation de la prestation

Prérequis :	aucun
Publics visés :	tout public
Accessibilité Handicap :	selon la situation du bénéficiaire une adaptation est proposée
Durée :	18 heures + des investigations personnelles jusqu'à 24 heures.
Prix :	1.800 €
Modalités :	Présentiel ou mixte à la demande
Lieu :	Quartier Illberg à Mulhouse (68), confidentialité garantie
Délai d'accès :	Rendez-vous initial pris sous 2 semaines, puis selon contrat
Financement :	CPF – OPCO – France Travail – Financement personnel
Supports remis :	Documents papiers, ressources en ligne, bibliographie
Modalités d'évaluation :	questionnaire qualitatif final des acquis du bilan, évaluation de satisfaction, questionnaire 6 mois après le bilan.
Contact :	Rébecca URBAJTEL 06 83 21 75 52 ou rebecca.urbajtel@reb-u.fr
Méthodes mobilisées :	Entretiens, référentiels de compétences, tests d'intérêt, ressources documentaires.

Un rendu du bilan vous est remis pour ancrer vos prises de conscience et re-décisions.

Les points forts de la prestation :

Très interactif et personnalisé, le bilan alterne échanges sur vos expériences vécues et vos explorations pour vous proposer les apports techniques pertinents.

Des outils variés seront utilisés en fonction de vos besoins d'éclairages : modèles d'Analyse Transactionnelle (Eric Berne), de Process Communication (Taibi Kahler), d'écoute active (Karl Rogers), de communication non violente (Marshall Rosenberg), ...

La remise de fiches d'auto-diagnostic et d'observations facilite la prise de recul, l'objectivation et le décryptage des situations.

Ces grilles de lecture vous serviront pour construire une stratégie d'action tout au long de vos expériences professionnelles présentes et futures.

Résultats attendus de la prestation :

Cet accompagnement personnalisé vise à vous rendre autonome pour évaluer la réalisabilité de vos projets au regard de vos talents, de vos appétences et des contraintes qui auront été reconnus.

La méthode utilisée et les outils remis vise l'appropriation d'indicateurs éclairants :

- Comprendre vos modes de fonctionnement ;
- Identifier des points d'attention relevant de votre environnement professionnel ;
- Analyser votre niveau d'autonomie et vos besoins en formation ;
- Identifier des options pour changer votre vécu professionnel.

Vous aurez ainsi une feuille de route pour conduire vos projets professionnels.

Le cadre réglementaire du bilan de compétences

Le bilan de compétences est une démarche individuelle, encadrée juridiquement par la Loi du 31 Décembre 1991, confirmée par l'article L6323-6 de la Loi n°2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » instaurant la mise en place du compte personnel de formation (CPF).

Les articles L 6313-1 et R 6313-4 à R 6313-8 du Code du Travail y font référence.

Contenu de la prestation :

Le bilan s'organise en 3 phases étalées entre 3 et 7 mois selon votre projet :

1- La phase préliminaire :

Une analyse de votre demande et de vos besoins permet de déterminer les outils et les modalités les plus adaptés au déroulement du bilan.

Nous parcourons ensemble votre ligne de vie professionnelle (formations, expériences, vécus) et nous convenons d'un déroulé adapté aux caractéristiques de votre projet.

Nous nous engageons respectivement dans la démarche convenue ainsi.

2- La phase d'investigation

Une autoévaluation de vos compétences non-techniques, relationnelles et intrapersonnelles, permettra de révéler vos points forts et les points d'attention pour atteindre vos objectifs.

Cette étape de connaissance de soi vise à conscientiser vos valeurs et vos motivations.

Sur la base de vos envies et besoins, je vous propose une étude des environnements, métiers, missions, compétences, ciblés avec des outils d'analyse (ressources documentaires, enquêtes, supports d'aide à la décision, ...).

Nous revisitons ensemble vos explorations.

A la croisée des observations, entre vous et votre environnement cible, nous mettrons en évidence vos compétences acquises, vos facilités et vos besoins de soutien ou de formation pour consolider votre changement professionnel.

Cette phase permettra de valider la pertinence de vos options et d'envisager des alternatives.

3- Une phase de conclusion

En fin de bilan, pour faciliter l'appropriation de votre propre cheminement, je vous remettrai **un document de synthèse où seront précisés les étapes à mettre en œuvre, les conditions et les moyens pour réaliser votre projet de changement professionnel.**

Ce document est remis lors de notre dernier rendez-vous : personnel et confidentiel, il restera un soutien lors de nouveaux questionnements ou de doutes dans la continuation de votre parcours professionnel.

Six mois après la fin du bilan de compétences, nous pourrons échanger sur les évolutions que vous avez vécues et les changements que vous avez entrepris.

**Vous voulez être bien avec vous-même et dans votre travail ?
Prenez le temps d'un bilan de compétences pour éclaircir votre chemin.**